



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 14 août 2018

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 134 163 \$ dont 2863 \$ pour l'inscription de trois membres du conseil au congrès des municipalités, 1115 \$ pour l'hébergement et les frais de repas de deux participantes au congrès des directeurs municipaux, 3500 \$ en acompte pour la réfection des salles de bain de la salle municipale, 2866 \$ pour la formation des pompiers au sauvetage riverain, 2184 \$ pour l'épandage d'abat-poussière sur les routes de terre de la municipalité, 16 207 \$ pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées.
- 2 Les élus font rapport de leurs activités durant le mois d'août.
 - 2.1 La conseillère aux loisirs annonce la visite de la ferme Bel-Vallée pour le 26 août, la nomination du nouveau bibliothécaire et fait part d'une rencontre informelle du comité MADA qui prévoit organiser un forum à l'automne.
 - 2.2 Le conseiller à la sécurité publique fait état des 10 sorties du SSI à ce jour, souligne le calme relatif des activités nautiques sur la rivière attribué à la présence plus régulière du service de police, la diminution des grosses embarcations et probablement au coût du carburant. Le nouveau système de plaintes à la SQ qui doivent transiter par la directrice générale semble efficace.
 - 2.3 Au chapitre de l'administration, le conseiller responsable souligne que la municipalité est en attente de la confirmation d'une subvention pour la mise en chantier de la « piste multifonctionnelle à vagues » (pump track).
 - 2.4 Le Maire souligne que la MRC et l'AIBR étaient en congé. Il a participé à une rencontre des quatre municipalités riveraines avec la SQ, à une visite du centre d'appels qui dessert le secteur situé entre Gatineau et Saint-Jean-sur-Richelieu et prépare les coordonnées des interventions policières.
- 3 Les conseillers approuvent l'embauche du nouveau bibliotechnicien, M. Michaël Lessard-Quintal.
- 4 Les conseillers autorisent l'appel d'offres pour l'aménagement du parc André-R.-Noël et la construction du gazébo qui y sera aménagé.
- 5 Le contrat de déneigement est accordé à Excavation ESM, de Varennes pour 3 ans au coût de 97 610 \$ pour 2018-2019, 100 967 \$ pour 2019-2020 et 104 224 \$ pour 2020-2021. Le déneigement du stationnement municipal sera effectué au coût de 6500 \$ pour chacune de ces trois années. Le déneigement des bornes-fontaines sera attribué ultérieurement.

PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

Lors de la période de questions des citoyens, il y a eu deux interventions dont une à propos du court tronçon de la route 223, à l'entrée du village, là où était amarré le bateau-théâtre L'Escale, qui n'a pas été repavé au cours des travaux effectués durant l'été. En réponse, on nous apprend qu'étant donné que de nouveaux travaux de restauration de la berge de la rivière doivent être réalisés « *sous peu* » à cet endroit et qu'ils nécessiteront le passage de machinerie lourde, la chaussée sera refaite et la glissière de sécurité installée une fois ceux-ci terminés afin de ne pas avoir à faire les travaux en double.

L'autre intervention concernait le suivi donné par les conseillers aux questions, remarques et commentaires des citoyens lors des périodes de questions. Les membres du conseil se donnent-ils la peine, une fois l'assemblée terminée, de réfléchir ensemble au contenu de certaines interventions afin d'approfondir leur approche dans la gestion de la municipalité ? À cet effet, l'intervenant cite en exemple les remarques d'un citoyen lors de la dernière assemblée du conseil, relatives aux dépenses d'infrastructures dans les rangs de la municipalité, dépenses qui, selon celui-ci, constituent un vol commis aux dépens des générations futures. Est-ce que les élus se sont penchés sur les raisons profondes pour lesquelles ils consacrent de gros budgets à l'entretien des installations sanitaires ou autres dans des secteurs excentriques de la municipalité ? Sont-ils en mesure de justifier rationnellement ces investissements et leurs autres décisions en général afin de pouvoir répondre à des arguments souvent fallacieux ? Réponse lui est donnée que le conseil municipal a tant de dossiers prioritaires à régler qu'il n'a pas le temps de se pencher sur des sujets théoriques, sociologiques ou philosophiques.

Liste des sigles utilisés :

AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCI :	Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
MADA :	Municipalité amie des aînés
MTQ :	Ministère du transport du Québec
PMAD :	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ :	Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec